



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

(pour les parrainages uniquement)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association MISSION HUMANITAIRE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'association MISSION HUMANITAIRE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Désignation du Donateur/Débiteur

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Désignation du compte à débiter

Numéros d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Date : ___/___/___

Signature :

Lieu :

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part, à notifier en temps voulu à l'association MISSION HUMANITAIRE.

N° Identifiant SEPA : FR08ZZZ637253

Désignation du créancier

ASSOCIATION MISSION HUMANITAIRE

9, rue Balzac - 37190 Azay-le-Rideau

Joindre un relevé d'identité bancaire ou postale

Ce bulletin complété, l'autorisation de prélèvement signée ainsi que le RIB sont à renvoyer à MISSION HUMANITAIRE à l'adresse ci-dessus.

En application de l'art.34 de la loi du 6.1.1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de réglementation aux informations qui vous concernent, droit que vous pouvez exercer en vous adressant à MH par e-mail : contact@mission-humanitaire.fr



Ensemble

DONNONS LEUR UNE CHANCE.

Aidez-les, faites un parrainage.

Organisation de Solidarité Internationale MISSION HUMANITAIRE – 9, rue Balzac– 37190 Azay-le-Rideau – France
TEL (+33) 02.47.27.41.39 E-MAIL contact@mission-humanitaire.fr WEB www.mission-humanitaire.fr Association Loi 1901 reconnue
d'Intérêt Général, déclarée en préfecture d'Indre et Loire, France,
sous le n° W371001347, le 22 mars 2010



POURQUOI PARRAINER AVEC MISSION HUMANITAIRE ?

ILS ONT BESOIN DE VOUS !

Mon adresse

Mr Mme Mlle Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

E-mail (indispensable pour recevoir des informations) :

Nom du bénévole MH qui m'a remis ce bulletin :



www.mission-humanitaire.fr
MISSION HUMANITAIRE
CRÉATEUR
de vocations humanitaires
 02 47 27 41 39
 06 46 24 66 69
secretariat@missionhumanitaire.org

Avantage fiscal : 66 % des dons et parrainages sont déductibles de vos impôts sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
 Nous vous envoyons un reçu fiscal.

Ces missions sont constituées de bénévoles qui souhaitent donner de leur temps pour aider les enfants et adultes qui souffrent et qui ont besoin de soutien humain et logistique.

Nos missions sont essentiellement médicales et éducatives.



BULLETIN DE PARRAINAGE

Remplissez le bulletin

Je choisis mon parrainage

- **BENIN** : AMOUR ET MANON
- **CAMBODGE** : ENZO ET TINA
- **INDE** : ECOLE OZI
- **MADAGASCAR** : ENFANTS DENUTRIS

Mon don

OUI, j'accepte d'assumer un parrainage de 25€/mois*

OUI, j'accepte d'assumer un parrainage de 55€/mois*

→ Je remplis l'autorisation de prélèvement automatique au dos et je retourne ce bulletin à l'adresse ci dessous.

**Parrainage pour un an minimum.*

Je ne parraine pas pour le moment, mais je verse un don de€

→ Je retourne ce bon complété, avec mon chèque libellé à l'ordre de :

Association **MISSION HUMANITAIRE**

« Parrainages »

9, rue Balzac - 37190 Azay-le-Rideau

Mon avantage fiscal

66% de mes dons et parrainages à l'ASSOCIATION MISSION HUMANITAIRE sont déductibles de mon impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de mon revenu imposable. Je recevrai un reçu fiscal.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat et aux responsables de l'association. Ces informations vous concernant, à l'exclusion du montant de vos engagements financiers, pourront être communiquées au sein de l'association, à moins de désaccord formel, exprimé en cochant cette case :

Pour nous contacter :

secretariat@missionhumanitaire.org

Préciser le nom de la maison et le pays.

02 47 27 41 39
06 46 24 66 69





POURQUOI PARRAINER AVEC MISSION HUMANITAIRE ?

ILS ONT BESOIN DE VOUS !

Nos programmes de parrainage :

Les Maisons de Protection

CAMBODGE : ENZO ET TINA

BÉNIN : AMOUR ET MANON

Pourquoi parrainer ?

Les enfants accueillis au sein de nos structures le sont pour cause de grand danger : maltraitance, abandon, décès des parents...

Au sein de nos maisons, nous répondons aux besoins primaires des enfants (se nourrir, se vêtir, se loger, se soigner, s'instruire) et cherchons à leur assurer le meilleur avenir possible.

Parrainer, c'est :

- Recevoir des nouvelles de la structure régulièrement,
- Participer aux frais de vie de la maison choisie
- Tisser une relation privilégiée avec des enfants à l'autre bout du monde.



Avantage fiscal : 66 % des dons et parrainages sont déductibles
de vos impôts sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Nous vous envoyons un reçu fiscal.

Ecole OZI

INDE : ECOLE OZI

Pourquoi parrainer ?

Cette école accueille les enfants des castes les plus basses en Inde.

Ces enfants souvent orphelins, en danger, sans maison ni famille, ont besoin d'aller à l'école pour avoir la chance d'avoir un avenir meilleur que celui de leurs parents.

Cette école qui ne reçoit aucune subvention de l'État indien, est menacée de fermeture si elle n'est pas mise aux normes rapidement.

Parrainer, c'est :

- Permettre aux enfants d'étudier dans de bonnes conditions
- Éviter que les enfants se retrouvent à la rue si l'école ferme
- Leur permettre de poursuivre leurs études
- Financer les fournitures scolaires et le salaires des professeurs
- Financer l'agrandissement de cette école
- Accueillir plus d'enfants des basses castes, car c'est la seule école de la zone qui les accepte.



Enfants dénutris

MADAGASCAR : ENFANTS DENUTRIS

Pourquoi parrainer ?

Les enfants dénutris que nous suivons sont rencontrés lors de nos missions humanitaires médicales.

Ces enfants sont issus de familles très pauvres. Sans ce suivi et notre aide, ils ont peu de chance de survie.

Le programme est suivi par notre responsable locale. Distribution de compléments alimentaires, de lait maternisé pour les plus petits.

Parrainer, c'est :

- Permettre aux enfants de survivre
- Aider les familles à nourrir les enfants
- Financer le lait maternisé, les compléments alimentaires et les médicaments si besoin



www.mission-humanitaire.fr
MISSION HUMANITAIRE
CRÉATEUR
de vocations humanitaires
02 47 27 41 39
06 46 24 66 69
secretariat@missionhumanitaire.org